



Convoqué devant le jaf mardi, en est été informé ce jour

Par javana17

Bonjour,

Je reçois ce jour et découvre par la même, une convocation pour mardi 05 juin, devant le JAF. Mon ex-compagnon ne m'avait pas informé de cette procédure. Je n'ai pas d'avocat. Comment faire retarder la procédure, afin que je trouve un avocat et prépare un dossier ?

Merci à tous de votre aide.